

Abo [Ville de Genève](#)

Au centre-ville, trois nouvelles rues échappent aux voitures

La Ville a piétonnisé les rues du Port, du Prince et de la Tour-Maîtresse. Un bilan, à la fin de l'année, permettra de décider s'il faut revenir en arrière ou bannir les voitures définitivement.



Rachad Armanios

Publié aujourd'hui à 05h00





Genève, le 7 août 2023, rue du Prince. La Ville de Genève a piétonnisé trois rues au centre-ville de façon provisoire: les rues du Prince (photo), du Port et de la Tour-Maîtresse.

LAURENT GUIRAUD

Paul Keenan se dit «très ravi». Patron du café-restaurant Métropole au centre-ville, il contemple le nouveau visage de la rue du Prince, devenue piétonne courant juillet, tout comme celles, parallèles, de la Tour-Maîtresse et du Port, cette dernière ayant ouvert le bal déjà au printemps.

Profitant de travaux des Services industriels, la Ville de Genève a réalisé des aménagements provisoires. «Le but, explique Frédérique Perler, cheffe du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité, est de permettre à la population, aux habitants et aux commerçants de tester les aménagements, puis de faire un bilan à la fin de l'année. Nous déciderons ensuite, en fonction de leurs observations, si nous revenons en arrière ou si nous irons de l'avant avec une piétonnisation définitive, en supprimant les trottoirs et en plantant des arbres.»

DR

«Ainsi, on ne prend plus le risque de se tromper», ajoute la magistrate. Paul Keenan, lui, apprécie le revêtement clair qui a remplacé le goudron. Des sièges bas invitent à s’y asseoir, des arbres en pot apportent un peu de vert et, surtout, les véhicules motorisés ne dérangent plus la clientèle.

«La rue a été dynamisée»

«La rue a été dynamisée», commente le restaurateur. Il a pu agrandir sa terrasse, auparavant restreinte par les places de parking, et ses clients ne dégustent plus la fumée des pots d’échappement. En face, la terrasse d’un nouvel hôtel invite aussi à la détente. Non loin, on compte encore un restaurant asiatique.

**«Les rues piétonnes
favorisent le
commerce.»**

Frédérique Perler, cheffe du
Département de l'aménagement,
des constructions et de la
mobilité

À la rue de la Tour-Maîtresse, on trouve essentiellement des commerces, la plupart fermés pour raison de vacances. Dans une boutique de vêtements, deux vendeuses jugent la rue beaucoup plus agréable. Mais Wahid Safouane, propriétaire de GSM Shop, la trouve «moyenne» et de nature à favoriser les incivilités tout en décourageant le commerce: «Seuls les bars amènent du monde, car les gens achètent surtout sur internet.» Inconsciemment, les enseignes des magasins s'imprimaient dans l'esprit des centaines de motards qui se parquaient tous les jours, ajoute-t-il.



Le nouveau visage de la rue de la Tour-Maîtresse.
LAURENT GUIRAUD

A la rue du Port, Annie Laroche Kohli, vendeuse dans une boutique de chemises, voit le «pour et le contre». «La pollution des voitures, restées allumées pour la climatisation, n'entre plus dans la boutique, et l'aménagement participe à rafraîchir la ville. Mais une cliente en fauteuil, m'a dit l'une de ses proches, ne pourra plus venir et des voitures continuent à s'engouffrer jusque devant le magasin, puis repartent en faisant demi-tour.»

«Les rues piétonnes favorisent le commerce», affirme Frédérique Perler, selon qui les véhicules parkés encombraient ces rues et masquaient vitrines et terrasses.

Piétonnisation de Rive

Lors de la présentation du projet aux commerçants et habitants, en janvier, les craintes ont porté sur la perte des places de stationnement, poursuit la magistrate écologiste. Mais «on ne peut pas tout avoir». Elle ajoute qu'en outre, les places supprimées sont compensées dans les parkings environnants.

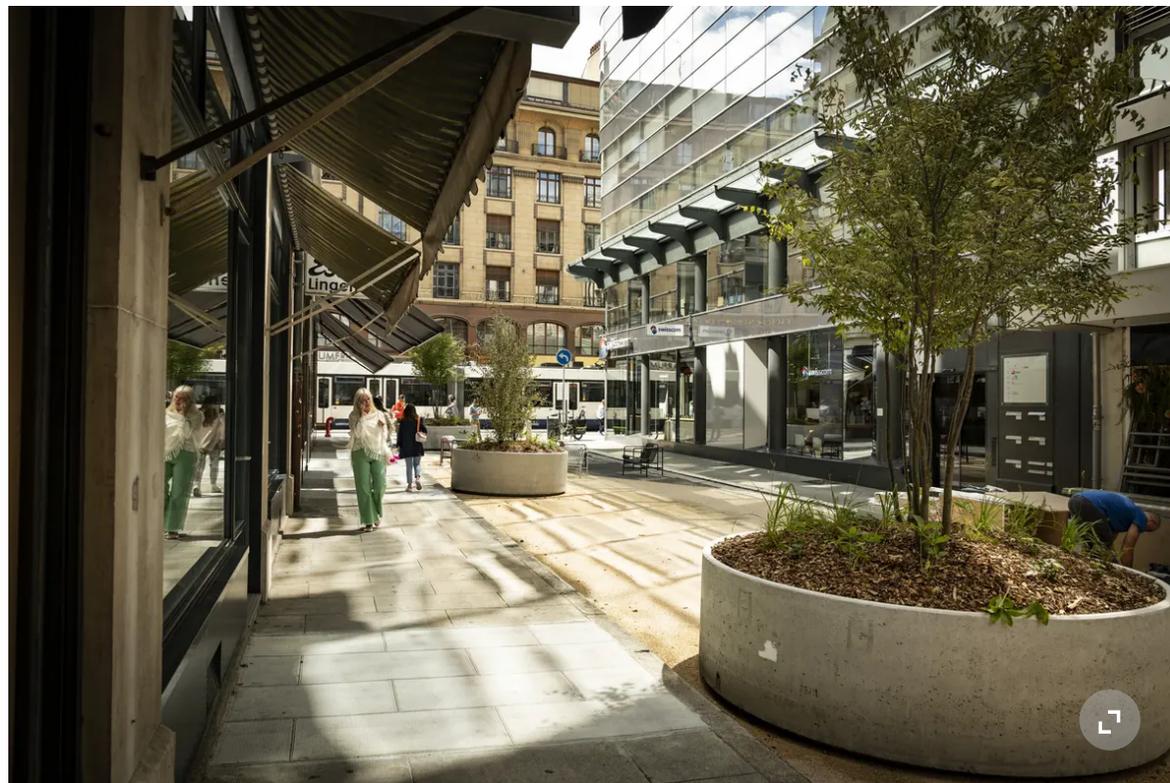
Ces rues provisoirement sans voitures (sauf de livraison) s'inscrivent dans le cadre plus global d'une piétonnisation de Rive. Après la défaite en votation du parking Clé-de-Rive lié au réaménagement en surface, la Ville a remis l'ouvrage sur le métier sans le parking souterrain.

Elle a prévu d'agir en trois étapes: le rond-point de Rive et ses abords, dont la rue Pierre-Fatio; celle de la Rôtisserie; et les Rues-Basses, de Bel-Air à Rive, mais pas avant 2025.

Impatience

Toutefois, depuis la votation, «les maraîchers ne veulent plus déménager à la rue Pierre-Fatio. Ils souhaitent que le marché demeure au boulevard Helvétique et rester proches des commerces avec qui ils partagent des clients», informe

Frédérique Perler.



La rue du Port piétonnée.

LAURENT GUIRAUD

Celle-ci a saisi l'opportunité d'une piétonnisation plus ambieuse de la rue Pierre-Fatio. Sans marché, le revêtement pourrait ne plus être en dur, la végétalisation plus importante et l'espace public ressembler à un parc.

La Ville a lancé une étude d'impact de circulation qui permettra au canton de donner ou pas son feu vert. La piétonnisation de Pierre Fatio prendra ainsi quelques mois de retard. Après le vote sur Clé-de-Rive, «l'attente de la population est grande, commente Frédérique Perler. Moi-même, je suis frustrée que cela n'aille pas plus vite. C'est pourquoi j'ai déjà voulu piétonniser quelques rues, même si elles n'étaient pas comprises dans le projet initial de Clé-de-Rive.»

Rachad Armanios est journaliste à la rubrique genevoise depuis août 2022 et couvre en particulier la politique cantonale. [Plus d'infos](#)